

LAUREAT :

**Equipements publics :
Education, culture, sport**

Bâtiment public : éducation, sport et culture

Le jury a été confronté à des difficultés de choix parmi les 14 projets d'excellente qualité et de dimensions très variées présentés dans cette catégorie. Chacune à son échelle et avec ses moyens, les petites communes rurales comme les grandes agglomérations urbaines, au-delà de la qualité architecturale et constructive des projets en concours, font le choix du bois, le plus souvent du bois local, participant ainsi, chacune à leur niveau, à maintenir et développer la filière bois et le tissu économique de notre territoire.

Après un long débat, le jury a décidé de récompenser la :

Halle de Tennis couverts de Grenoble

Le jury a retenu pour ce projet la technicité de la structure bois entièrement apparente : trois arches voutées rythment la grande halle traversée en hauteur par une passerelle suspendue en bois proposant une vue inédite sur le jeu des sportifs qui semblent jouer dans une forêt. Le jury tient à souligner l'important volume de bois locaux mobilisés : 1450 m³ de bois qui viennent de France, dont 250 m³ de bois massifs locaux, 50 m³ de bardage douglas du Beaujolais et 150m³ de lames de peupliers des Deux-Sèvres valorisées en bardage intérieur. Cette halle de 12 courts se démarque aussi par sa performance thermique avec un fonctionnement de type passif, et sa performance acoustique.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

Le maître d'ouvrage : Mme **Claire NOVAK**, chargée de l'opération représentant la Ville de Grenoble

Les architectes, Mme **Véronique KLIMINE**, R2K Architectes et **Jean-Paul RODA**, Roda Architectes

Le bureau d'études structure bois : **Jacques ANGLADE**

Le charpentier : M. **David BOSCH**, dirigeant de l'entreprise SDCC

Le menuisier, Monsieur **Louis MICCOLI**, dirigeant de l'entreprise L'Art du Bois

Les scieurs : M. **Michel COCHET**, scierie BDD, et **Frédéric BLANC**, Scierie Blanc

Tennis couvert et club house Grenoble

Année de livraison : 2016

Surface : 10 605 m²

Coût : 7 000 000 € HT

Volume de bois : 1 450 m³

Ratio : 137 dm³/m²



Maître d'ouvrage : Mairie de Grenoble

Bureau d'études structure : Jacques Anglade (13)

Architectes : R2K architectes (38), Roda Architectes (38)

Entreprises Bois : SDCC (38), L'art du Bois (38)

LAUREAT :

Logement

Logements

Sept projets de logements ont été présentés cette année. D'une grande variété, neuf ou en rénovation, ils continuent de montrer l'engouement du bois par les particuliers qui trouvent auprès de nos entreprises le savoir-faire et les compétences pour réaliser des ouvrages de qualité.

Le choix du jury dans cette catégorie s'est porté sur :

La rénovation d'une grange à St Martin d'Uriage

Le jury souligne ici le pari de réhabiliter cette grange typique du XIXème en une habitation contemporaine et fonctionnelle tout en respectant « l'esprit grange » et en favorisant au maximum le réemploi du bois historique dans la rénovation. Les ressources humaines locales sont également mises à l'honneur puisque toute l'équipe provient d'un rayon de 10km. Les éco-matériaux (bois, fibres végétales) ont été privilégiés pour respecter la respiration des murs de pierre, tout en visant une performance BBC.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

Les maîtres d'ouvrages : privé

L'architecte, Madame **Joëlle PERSONNAZ**, architecte à Vaulnaveys le Haut

Le charpentier: M. **GARIBALDI**, entreprise Garibaldi à St Martin d'Uriage

Le Menuisier, Antonin **FELIX**, menuiserie EA2M à Vaulnaveys le Haut

Transformation d'une Grange Saint Martin d'Uriage

Année de livraison : 2015

Surface : 198 m²

Coût : 284 255 € HT

Volume de bois : 74,5 m³

Ratio : 376 dm³/m²



Maître d'ouvrage : Privé (38) Architecte : Joëlle Personnaz Architecte (38), Jeannie Roumanet (38)

Entreprises Bois : Sarl Garibaldi (38) – Ea2M (38)

LAUREAT :

**Bâtiments tertiaires ou maîtrise
d'ouvrage privée**

Bâtiment tertiaire et/ou maîtrise d'ouvrage privée

Là encore, la qualité des réalisations étaient au rendez-vous. Après de nombreux échanges, le jury a décidé de retenir ce projet où de nombreuses innovations ont été mises en œuvre. Il s'agit du

Bâtiment de bureaux ITER à Sassenage

Le jury souligne les différentes prouesses réalisées par ce bâtiment :

des délais de réalisation ultra-courts de ce bâtiment de 1 000 m² (2 mois d'études, 6 mois de chantier) en conception-réalisation,

-l'embarquement de près de 400 m³ de bois régional pour ce R+1 tout bois plancher compris avec la mise en œuvre d'un procédé constructif innovant, faisant habituellement la part belle aux bois d'importation. En effet, c'est une des 1^{ères} réalisations de ce type en bois massif contre cloué régional.

- La volonté du maître d'ouvrage d'en faire un ouvrage modèle prototype, le 1^{er} d'une série entrant dans un contexte de réhabilitation du site de Sassenage, avec derrière une innovation sociale : la mise à disposition des équipes d'un espace de travail chaleureux et ouvert favorisant le travail en équipe et les échanges, dispositions rendues possibles par l'omniprésence du bois en intérieur, avec des clins d'œil à l'ambiance montagne et nature au pied du Parc Naturel régional du Vercors.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

Le maître d'ouvrage : M. **Christian DESILLE**, chef du chantier représentant Air Liquide

L'architecte, M. **Etienne MEGARD**, Mégard Architectes

Le Maître d'œuvre mandataire : **Bruno DENISSE** représentant l'entreprise générale Batisphère mandataire du groupement

Le Bureau d'études : **Laurent CLERE** représentant Arborescence

Pour les entreprises bois :

Bruno ROBEIL, représentant Ecomurs

Jean-Pierre RIBEAUD, représentant Syscobois

Cyrille DUCRET, représentant la scierie DUCRET ayant fourni les bois

Bâtiment ITER d'Air Liquide

Sassenage

Année de livraison : 2016

Surface : 1 072 m²

Coût : 1 435 000 € HT

Volume de bois : 397 m³

Ratio : 370 dm³/m²



Maître d'ouvrage : Air Liquide (38)

Bureau d'études structure : Arborescence (73)

Ducret (01) - Syscobois (25)

Maîtres d'œuvre : Mégard Architectes (01) - Batisphère (01)

Entreprises Bois : Ecomurs (01) – Les fils de Cyrille

MENTION :

**Rénovation et aménagement
intérieur**

Mention Aménagement intérieur/Rénovation

La rénovation constituant le vaste défi de demain, le jury ne pouvait pas laisser de côté ce projet qui s'est démarqué par son originalité et a décidé de lui décerner une Mention Rénovation à ce projet où le bois joue un rôle majeur en aménagement intérieur. Il s'agit de la :

Rénovation de la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes Isère à St Egrève

Il s'agit de la réhabilitation et transformation d'une chapelle en pierre du Moyen-Age, par l'utilisation importante du bois, en une salle conviviale, modulable et contemporaine tout en conservant les volumes et lumières du bâtiment. L'édifice peut accueillir aujourd'hui concerts, pièces de théâtre, conférences ainsi que des offices. Pour cela, un important travail de correction acoustique a été réalisé avec la mise en place de caissons acoustiques ajourés en épicea. Tables et aménagements des annexes ont été réalisés à partir du bois récupéré sur place : bancs, armoires... Le tout grâce à une écriture architecturale contemporaine qui compose subtilement avec le patrimoine.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

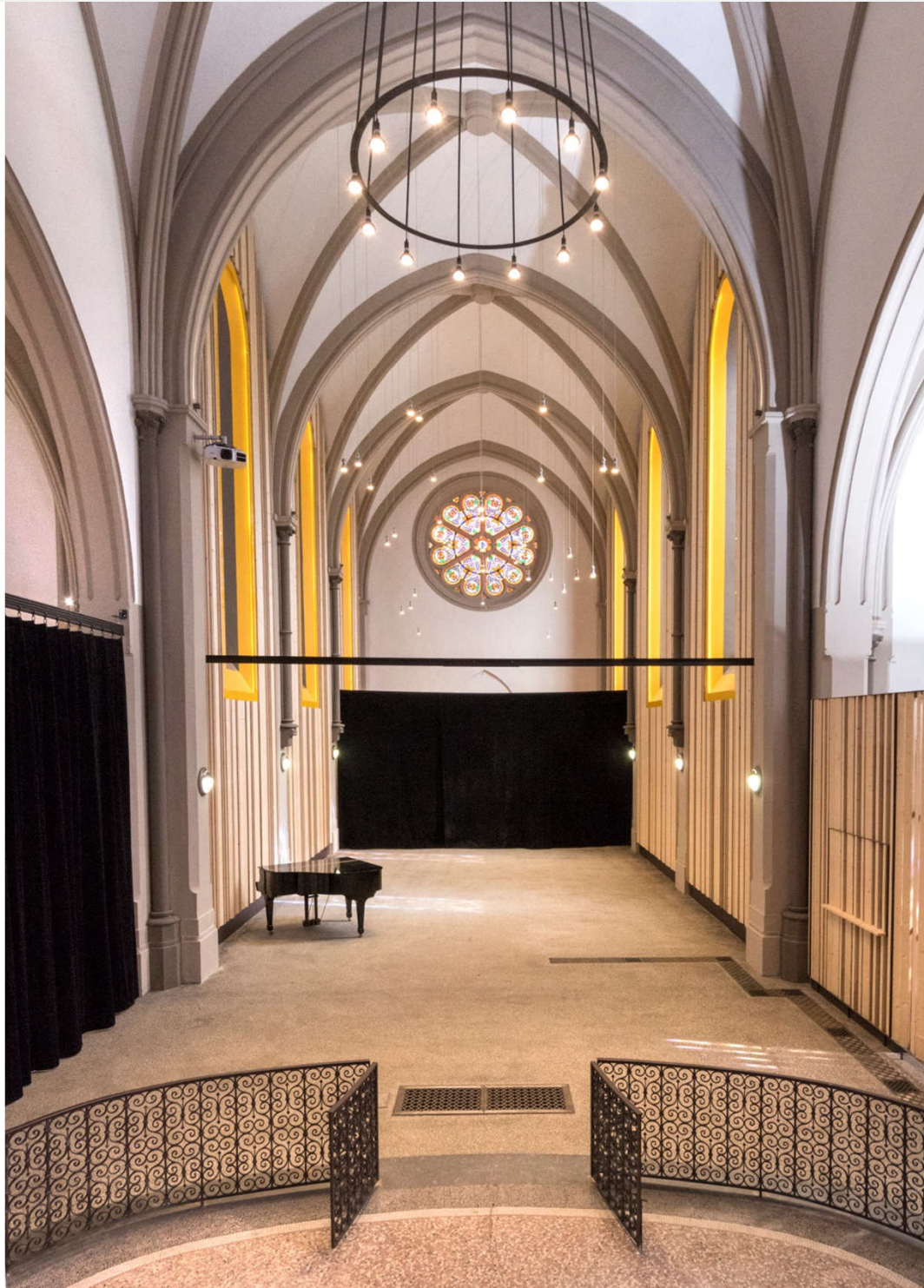
Le maître d'ouvrage : M. **Alexandre MARCHAL**, Ingénieur des Services Techniques représentant le Centre Hospitalier Alpes Isère de St Egrève

L'architecte, M. **Peter WENDLING**, Peter Wendling Architecture

Le menuisier: M. **Jean-Philippe DODE**, Dirigeant de JP Créabois

Le bureau d'études acoustique : **Bertrand DE BASTIANI**, EGIS

Aménagement d'une chapelle - St Egrève



Année de livraison : 2016

Surface : 306 m²

Coût : 360 000 € HT

Volume de bois : 8 m³

Ratio : 26 dm³/m²

Maître d'ouvrage : Centre
Hospitalier Alpes Isère (38)

Maître d'Oeuvre : Peter
Wendling (38), ECL (38),
Acoustib (38)

Entreprises Bois :JP Creabois (38)



Lauréats Prix départemental de la construction bois 2016